

CONVOCATION - Session 2024**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION**SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES**PROCÉDURE DE QUALIFICATION****MÉCATRONICIENNE D'AUTOMOBILES CFC
MÉCATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
(Véhicules légers)****Co-Chefs-experts :**D'Amico Fabrizio
Passage de la Fontaine 1
2013 Colombier
Tél. : 079 683 41 66
E-mail : Fabrizio.Damico@rpn.chRomao Samuel
Impasse Sus Sémorat 6
1532 Fétigny
Tél. : 079 565 75 51
E-mail : s.romao@bluewin.ch**IMPORTANT**

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

Les candidat-e-s seront équipé-e-s d'une tenue de travail conforme aux recommandations des compagnies d'assurances.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMEN

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale : (selon planning)

Le vendredi 31 mai 2024 de 13h30 à 17h00 au CPNE-TI, Salle 125, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur portable personnel (chargé 100% + chargeur)
- Supports personnels de cours ECG
- Un dictionnaire (papier ou numérique)
- Une calculatrice (pas de téléphone portable)
- Un livre d'orthographe

Connaissances professionnelles (écrit) : (selon planning)

Le jeudi 6 juin 2024 à 08h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur portable personnel (hors ligne)
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos de couleurs différentes (4 minimum)

Travaux pratiques et connaissances professionnelles (oral) : (selon planning)

Le jeudi 13 et le vendredi 14 juin 2024 à 07h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

- Ordinateur portable personnel (chargé 100% + chargeur)
- Multimètre personnel
- Stylos

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CONSULTATION DES TRAVAUX

Les candidat-e-s en situation d'échec pourront consulter leurs épreuves en présence de leurs formateurs :

Le 1^{er} juillet 2024 de 13h30 à 15h30

Au CPNE-TI, secteur automobiles, Salle A 214, Klaus 2, Le Locle.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel
- Plannings d'examens
- Règlement sur l'utilisation des supports de cours électroniques

Distribution :

- Aux candidat-e-s
- Aux membres de la CEFA
- CPNE-TI
- CPNE-ECG